

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 2 (1864)  
**Heft:** 34

**Artikel:** Le château du Chatelard : [1ère partie]  
**Autor:** Vautier, Jules  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-177256>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La monnaie de Delphes représentait *un dauphin* ;  
 La monnaie d'Athènes, *une chouette* ;  
 La monnaie de Béotie, *un Bacchus* ;  
 La monnaie de Macédoine, *un bouclier* ;  
 La monnaie de Rhodes, *le disque du soleil* ;  
 L'as, monnaie des Romains, présentait au type une *tête de Janus*, et au verso la *proue d'un navire*.

Les premières monnaies des Romains n'étaient pas toutes en cuivre ;

Il y en avait en terre cuite et en bois peint !!!

Servius Tullius fit frapper la première monnaie d'airain.

On ne frappa de monnaie d'argent qu'en 229 avant Jésus-Christ.

Dans l'ancienne France, des seigneurs, des abbés battaient monnaie comme les particuliers font aujourd'hui des billets à ordre.

Ils signaient sur or et sur argent, au lieu de signer sur papier... voilà toute la différence,

Ce fut, durant bien des siècles, une cacophonie monétaire.

Les changeurs du Pont-Neuf devaient être plus versés, dans la numismatique de leur temps, que les Lunel et les Monteaux d'aujourd'hui.

Louis XIV publia, le 4 avril 1652, une ordonnance qui fit rentrer dans le néant les pièces de billon douze, et les boutons sans queue, qui usurpaient la qualité de numéraire.

Il y avait en France, avant la révolution, trente hôtels du gouvernement où l'on battait monnaie.

Regardez bien, lecteurs, le Louis d'or, le Napoléon de 20 francs que vous tenez à la main, vous saurez son origine.

Il y a une lettre à la droite du millésime sur les pièces du premier empire, — à la gauche du millésime sur les pièces de Napoléon III.

Quand c'est un A — la pièce est parisienne ;  
 Quand c'est un K — la pièce est bordelaise ;  
 Quand c'est un W — la pièce est lilloise ;  
 Quand c'est un D — la pièce est lyonnaise ;  
 Quand c'est un M — la pièce est marseillaise ;  
 Quand c'est un B — la pièce est rouennaise ;  
 Quand il y a BB — la pièce est strasbourgeoise.

L'habitude de mettre l'effigie du souverain régnant sur les monnaies est une coutume ancienne.

Mais le laurier couronnant la tête du monarque n'est que l'apanage d'un monarque conquérant.

L'image de Louis XVIII n'eut jamais la guirlande triomphale.

La tête de Napoléon III, sur la monnaie de France, n'est ceinte du diadème de lauriers que depuis les victoires d'Italie.

### Le château du Chatelard.

On y arrive par deux voies principales ; l'un est une sentier qui part d'un bouquet de grands noyers, heureusement nommé Bel-

mont (Beau-Mont), et qui serpente sur le flanc d'une colline au bon vin ; l'autre qui est une route à char, part de Clarens, conduit à Tavel, et, de là, par deux ou trois replis sur des pentes verdoyantes, vient aboutir au château. En parcourant ces contours, on rencontre, fixé au mur, un marbre qui apprend au voyageur que cette route a été construite dans les années 1768 et 1769, par les ordres et aux frais de M<sup>me</sup> Bondeli née Couvre, baronne du Chatelard. Une telle route tracée sur des pentes aussi rapides méritait bien alors ce signe monumental. Le dernier cenn-tour dépassé, on entre sous une longue allée de cerisiers et de marronniers. Ces avenues avec leur air grave et mystérieux vont si bien aux vieux châteaux. Mais celle du Chatelard a un avantage, qui lui est propre ; la feuillée devenant de plus en plus serrée et fournie à mesure qu'on approche, ménage au voyageur une plus grande surprise. Il ne voit d'abord qu'une trouée au fond de l'avenue ; il avance et l'obscurité s'accroît ; il avance encore, et, tout-à-coup, le voilà introduit sur une terrasse qui égale les plus riches belvédères de nos montagnes. C'est la surprise du *Plan-de-Jaman* pour le pèlerin qui arrive du fond des vallées.

Il faut être bien avancé dans l'art des descriptions pour tenter un panorama fidèle et complet du riche et ravissant tableau qui s'offre alors aux regards. Où prendre des couleurs assez variées, et comment les nuancer assez délicatement ! Aussi estimé-je qu'un simple croquis d'écolier est assez pour mes forces.

Placé qu'il est, ce château, sur une sommité conique, on peut en faisant le tour de ses terrasses, promener ses regards sur un vaste cercle de beautés naturelles, de ravissants paysages. Le nord seul reste voilé par des collines où se balancent des arbres fruitiers ; mais l'on regrette que ce voile nous dérobe Blonay et son romantique château. Il y aurait au moins convenance à ce que Blonay et le Chatelard ne fussent pas cachés l'un à l'autre. Ces vieux amis auraient tant de plaisir à se voir et tant de choses à se dire. Mais ces chuchotements qui parcourent le soir leurs profondes murailles, et ces sifflements qu'on entend à la porte et sur leurs tours, sont sans doute des communications qu'ils s'envoient mutuellement et qui leur arrivent sur les ailes des vents. D'ailleurs s'ils sont séparés, leurs noms, pleins d'un intérêt solennel et touchant, sont à jamais liés dans le souvenir. N'ont-ils pas été en effet appelés à supporter ensemble la bonne et la mauvaise fortune, et ne furent-ils pas le théâtre de quelques-unes des séduisantes scènes des *Châteaux-Suisses*? Ce qui sert aussi à les rapprocher dans notre esprit, c'est qu'ils sont rapprochés sur le sol, et qu'ils ont en quelques points des avantages si analogues, que l'idée de l'un entraîne assez facilement après elle l'idée de l'autre. Du reste, si Blonay est caché, on le sent tout près de soi ; et l'imagination et le cœur se chargent de nous dédommager en rendant ce point plus intéressant peut-être que la réalité même. Chacun a entendu dire que Blonay est un site remarquablement avantageux, et il est bien au niveau de sa réputation tant pour le charme de ses alentours champêtres que pour la richesse et l'étendue du coup-d'œil ; toutefois le Chatelard a une vue plus riche et plus étendue encore. Le premier voit essentiellement l'occident, mais il est vrai qu'il le voit tout entier et bien ; tandis que le second voit bien à la fois l'occident, le midi et l'orient.

Au pied de la face méridionale du Chatelard, la vue s'étend, à partir de la gauche, depuis le mont Kubli au triple sommet, jusqu'aux dernières collines riveraines du Chablais, qui dans le lointain vont doucement mourir dans le lac, ou semblent se confondre avec la ligne bleuâtre indécise du Jura et du vert plateau de Tavel qui est à vos pieds, jusque sur le front superbe de la Dent du Midi et d'autres cimes lointaines du Valais. Entre ces points, une foule d'objets attirent et attachent les regards. A droite du spectateur tourné vers le midi, le coin du tableau est, il est vrai, un peu aride et monotone. C'est en tout sens et jusqu'à une grande hauteur, une longue tapisserie de bois foncés en couleurs avec quelques déchirures grisâtres que les orages et les avalanches ont creusées. Quelques taches de verdure en rompent seules l'uniformité. Ces bois sombres et sauvages finissent à des rochers

dentelés et bizarres qui les dominent et qui vont se dessinant sur le ciel.

De ce côté, le lac prend naturellement un air un peu sérieux. D'ailleurs, aucun grand souverain, hors le nom de Pierre-de-Savoie et celui du maréchal Desaix, ni le sort des habitants, ne viennent vous distraire de la mélancolie qui vous domine quand vous avez les yeux arrêtés sur ce point. On sait que les possesseurs de ces étroits rivages sont pauvres et ignorants. Leurs maîtres leur font un sort pareil, que pourtant ils ne méritent pas. Cependant, plus d'une fois, après de fortes averses, alors que l'air chargé de vapeurs rapproche les objets, j'ai vu le feuillage de ces bois briller et resplendir; et le vallon sinueux du Creux-de-Noé m'apparaître comme une retraite sinon riante, du moins paisible et solitaire, où l'homme indifférent au sort de ce pays pourrait doucement laisser couler sa vie.

Au coin opposé du tableau, à gauche, les regards rencontrent encore quelques bois foncés mais partout mélangés de larges et riants tapis de verdure. Cette teinte réjouissante y prédomine même beaucoup, et la variété des aspects y est infinie. Le Kubli, qui cache dans le plus haut de ses trois pitons, les restes d'une tour et d'un fossé sec, et dont les vieux sapins qui le couvrent, savent seuls les mystères qui s'y passèrent, est couvert de forêts jusque près des villages de Chernex et de Sonzier. Ici de fraîches prairies font une large écharpe autour de la montagne; et depuis sa base, qui plonge dans le Léman jusqu'à l'écharpe, tout est occupé par des vignes, à part de rares prairies. Elles montent et gagnent du terrain chaque année au point que les pampres menacent de nouer un jour leurs grappes vermeilles aux rameaux flétris du sapin. S'il aime à se promener sur ce premier plan, l'œil pourtant revient toujours aux douces pentes fleuries de Chamossalles, de Cau et des Tremblés qui descendent en se repliant gracieusement jusqu'au modeste et solitaire hameau de Glion. La mollesse de leurs contours contraste avec le mur anguleux de Naïe qui les domine, et avec le saut brusque du mont de Glion qui leur sert de base; et l'éclat tendre et velouté de leurs pâturages brille à côté de la teinte sombre du mont boisé de Sonchaux. Le rocher de Naïe blanchit à l'orient et domine tout ce coin du tableau. Plus loin, l'Arvel, qui ne laisse voir qu'un petit morceau du beau tapis de verdure qu'il porte à son sommet, se précipite hardiment et les flancs couverts de noirs feuilages, jusqu'à la plaine rousse et blanchâtre de Villeneuve. On dirait une muraille immense chargée d'appuyer les montagnes et toute tapissée de lierre antique. Entre ces monts à gauche et les sauvages montagnes du Bas-Valais à droite, se déroule une vaste plaine qui devient vaporeuse dans l'éloignement. Elle est semblable à un champ immense et sans borne; c'est bien aussi le grenier du pays. A l'extrême et au fond de cette plaine, d'un vert pâle et roux, s'élève, pleine de majesté, la neigeuse Dent-du-Midi qui brille près du soleil, pendant que d'autres lointaines cimes du Bas-Valais blanchissent vaguement au bout de l'horizon. On dirait que le vent qui descend de ces cimes bardées rende courageuses et libres les générations qui croissent à leur ombre.

(La fin au prochain numéro.)

#### Glanures.

*Anciens noms de famille.* — En 1615, la ville de Vevey fut affligée d'une horrible peste qui enleva en peu de mois plus de 1500 âmes. Avant cette époque, d'après des calculs probables, la population de Vevey se montait à 4500 habitants au moins, dont 2500, si ce n'est 3000, étaient bourgeois. Il ne restait plus, en 1763, des bourgeois qui survécurent que 286. « Aussi, dit le doyen Muret, dans son mémoire sur la population du Pays de Vaud, les anciens registres ne m'offrent que

des noms inconnus, qui ne sont plus ni à Vevey, ni dans tout le reste du pays; il me semble que c'est un *registre de la Chine et du Japon*, tant je m'y trouve étranger.

*Boufflers à Lausanne.* Dans une de ses charmantes lettres à sa mère, il disait de Lausanne, où il fit quelque séjour en 1764: « Je suis ici dans l'île de Circé, sans être ni aussi fin, ni aussi brave, ni aussi sage, ni aussi cochon qu'Ulysse et ses compagnons. Lausanne est connu dans toute l'Europe par ses bons pastels et sa bonne compagnie. Je vis dans une société que Voltaire a pris plaisir de former; et je cause avec les écoliers avant d'aller écouter le maître. » Voltaire était alors à Ferney, où le chevalier de Boufflers se rendit depuis Lausanne.

Parmi les usages pratiqués au sujet du mariage, il existe en Danemark une vieille coutume qui ne manque pas d'originalité.

On offre à la future en cadeau de noces un porc, une brebis et une vache, et au fiancé un poulain, un chien, un chat et une oie.

Comme il serait difficile de trouver les motifs d'une pareille coutume dans les qualités de chacun de ces animaux, il est à croire qu'on les a pris dans leurs défauts.

Ainsi le porc est malpropre, la brebis indolente, la vache paresseuse, le poulain étourdi, le chien hargneux, le chat traître, l'oie stupide, et l'on a voulu probablement avertir les époux d'éviter ces défauts.

Cet usage existe aussi en Suède; il est vrai qu'il est de cette coutume comme des vieux us de nos pères: elle tend à se restreindre dans les classes inférieures de la société.

C'est à la police correctionnelle. On juge un élégant escroc qui porte un brillant à sa cravate et qui se fait appeler le vicomte de Bagneux.

— Est-ce bien là votre véritable nom? demanda M. le président.

— Comment! reprend le prévenu, ma famille est assez connue; nous portons le titre de vicomte depuis trois cents ans de mâle en mâle.

— Non, de mal en pis, dit le président.

Notre numéro de ce jour contient en supplément le prospectus du *Traité et conventions entre la Suisse et la France*; nous nous permettrons d'attirer l'attention de nos industriels sur cette publication, qui est toute d'actualité et qui mérite d'être encouragée. Chacun de nos commerçants voudra connaître les clauses et les tarifs qui accompagnent ces traités, aussi nous désirons sincèrement que la publication que nous annonçons M. Larpin reçoive l'accueil qu'elle mérite.

*Pour la rédaction: L. MONNET. S. CUÉNOUD.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.